INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

FISHER INVESTMENTS
INSTITUTIONAL FUNDS PLC

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Fisher Investments Institutional US Small Cap Core Equity ESG Fund (le « Fonds ») un compartiment de Fisher Investments Institutional Funds plc

Catégorie d'actions B (IE00BZ974154)

Le Fonds est géré par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (le « Gestionnaire ») tandis que Fisher Investments (le « Gestionnaire d'investissement ») agit en qualité de gestionnaire d'investissement

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement de ce Fonds activement géré est de surclasser l'indice Russell 2000 Index (l'« Indice de référence »). Il ne peut être garanti que l'objectif d'investissement sera réalisé. Le Fonds est activement géré par le Gestionnaire d'investissement, ce qui signifie que les décisions d'investissements sont prises de manière totalement discrétionnaire. Par conséquent, les participations du portefeuille peuvent différer des composantes de l'Indice de référence. Cette déviation peut être significative.

Politique d'investissement

Le Fonds investit :

- principalement dans des actions et titres liés à des actions de sociétés de petite capitalisation boursière situées aux États-Unis.
- à concurrence de 10 % du total de ses encours dans des actions non cotées.

Le Fonds peut, dans des circonstances d'extrême volatilité ou si les facteurs du marché l'exigent et s'il le juge approprié, investir à court terme dans de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des instruments du marché monétaire ou des obligations d'État ou d'entreprises. Les investissements dans d'autres fonds ne pourront excéder 10 % du total des encours du Fonds.

Le Gestionnaire d'investissement tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») durant tout le processus d'investissement et de construction de portefeuille. Les facteurs ESG font partie des nombreux facteurs pris en compte par le Gestionnaire d'investissement lors de la définition des préférences en termes de pays en voie de développement, sectorielles et thématiques. L'influence du gouvernement sur les entreprises publiques, la réglementation environnementale, la politique sociale, les réformes du marché ayant une incidence sur la propriété privée, le travail et les droits de l'homme font partie des facteurs ESG pris en compte lors de la détermination des allocations par pays et sectorielles/industrielles et de l'établissement d'une liste initiale des positions en portefeuille.

Le Gestionnaire d'investissement effectue des recherches fondamentales sur les placements prospectifs afin d'identifier les titres qui présentent des caractéristiques stratégiques conformes aux vues descendantes du Gestionnaire d'investissement et qui présentent des avantages concurrentiels par rapport à leur groupe de pairs défini. Le processus de recherche fondamentale comprend l'examen et l'évaluation d'une gamme de facteurs ESG avant l'achat d'un titre, en cherchant à identifier les titres qui bénéficient des tendances ESG et à éviter ceux dont les risques sont sous-estimés. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, la concentration des actionnaires, la gérance de l'entreprise, les opportunités et les responsabilités environnementales ainsi que les controverses relatives aux droits de la personne ou aux droits des travailleurs.

De même, le Gestionnaire d'investissement vise à réduire l'univers de sélection des titres en appliquant des filtres ESG exhaustifs et robustes, dans le respect des perspectives et des thèmes de marchés généralement définis par le Gestionnaire d'investissement. Les filtres ESG visent à garantir que le Fonds évite d'investir dans des sociétés présentant une exposition significative aux catégories telles que, entre autres, le tabac, les jeux de hasard et l'alcool. En outre, les filtres ESG excluent les sociétés ayant de quelconques liens avec les munitions à fragmentation ou les mines ou celles qui tirent un quelconque revenu d'armes nucléaires ou biochimiques. Les filtres ESG visent également à empêcher le Fonds d'investir dans des sociétés qui ne se conforment pas aux principes du Pacte mondial des Nations unies, des entreprises ayant des liens avec le travail des enfants et des entreprises qui violent les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail.

Le Fonds peut utiliser des techniques d'investissement (désignées techniques de dérivés), mais seulement aux fins de réduire ou de se couvrir contre les risques, réduire les coûts, et générer des revenus ou une croissance du capital tout en maintenant un niveau de risque approprié. De plus, ces techniques ne peuvent être utilisées que lorsqu'elles sont contrôlées dans le cadre du processus de gestion du risque du Fonds.

Recommandation : ce Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur investissement avant une période allant de 3 à 5 ans.

Pour tous détails concernant les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter au Prospectus et au Supplément.

Revenus

Les revenus provenant des investissements du Fonds ne seront pas versés en dividendes.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions tous les jours ouvrés des banques à Dublin, Irlande.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque faible — Rendements potentiellement plus faibles

Risque élevé — Rendements potentiellement plus élevés

1	2	3	4	5	6	**7**

La catégorie de risque indique les hausses et baisses de valeur passées du Fonds sur les 5 dernières années et, par conséquent, le niveau de variation des rendements du Fonds. Elle est calculée sur la base des données historiques et n'est pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. Dans la mesure où cette catégorie d'actions dispose de peu ou d'aucunes données historiques, nous utilisons celles de l'Indice de référence. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut varier dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds est classé dans la catégorie de risque 7 en raison de son exposition aux marchés actions, ce qui signifie qu'il peut enregistrer une volatilité significative.

Risque de change : La devise de référence du Fonds est le dollar US. Les catégories d'actions du Fonds non libellées en dollar US peuvent être pénalisées par les fluctuations des taux de change.

Risque de liquidité : Certains des investissements du Fonds peuvent s'avérer difficiles à acheter ou à vendre. Cette situation peut affecter le prix auquel les investissements peuvent être vendus, et de ce fait la valeur du Fonds.

Risque de contrepartie : Le risque existe que les contreparties de certains investissements du Fonds ne remplissent pas leurs obligations et que les transactions ne puissent être réglées.

Risque lié à la capitalisation boursière : Le Fonds investira généralement dans des sociétés de petite capitalisation boursière pour lesquelles les ventes effectives de titres peuvent s'avérer plus difficiles et qui sont susceptibles de connaître une volatilité de prix plus importante.

Pour toutes explications complémentaires relatives aux risques, veuillez vous reporter au Prospectus et au Supplément.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du montant maximal prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que les produits de votre investissement ne vous soient versés.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,85 %

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques

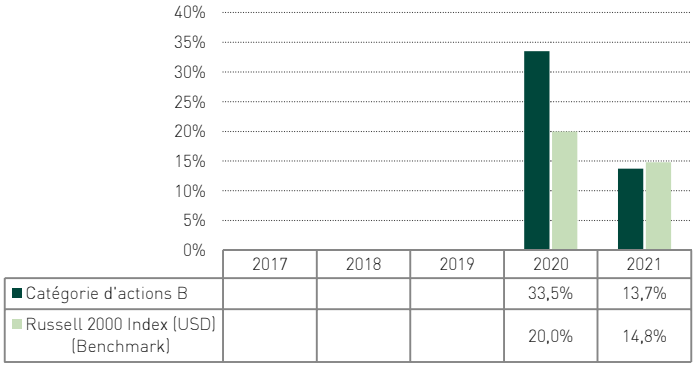
Commission de performance	Aucune

Les frais courants présentés ci-après sont calculés sur la base des charges de la période de douze mois clôturée en août 2022. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il n'inclut pas les commissions ou charges payées par le Fonds sur l'achat et la vente des investissements.

Il se peut également que vous deviez acquitter une contribution à l'entrée ou à la sortie du Fonds pour compenser l'incidence des coûts de transaction du Fonds.

Veuillez vous reporter au Prospectus et au Supplément du Fonds pour tout complément d'information relatif aux frais : https://www.fisherinvestments.com/en-gb/ucits.

PERFORMANCE PASSÉE



	2017	2018	2019	2020	2021
Catégorie d'actions B				33,5%	13,7%
Russell 2000 Index (USD) (Benchmark)				20,0%	14,8%

La performance passée n'est pas indicative de la performance future.

Le Fonds a été lancé le juin 2016. Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 14 février 2019.

La performance est calculée en dollar US.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Informations supplémentaires : Les renseignements complémentaires relatifs au Fonds ainsi que les copies de son Prospectus, de son Supplément et des derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Fisher Investments Institutional Funds plc (2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande)
- Fisher Investments Europe Limited, le distributeur du Fonds, (Level 18, One Canada Square, Canary Wharf, London E14 5AX)
- Fisher Investments Ireland Limited, le sous-distributeur du Fonds pour l'Espace économique européen (2 George's Dock, 1st Floor, Dublin 1, D01 H2T6, Irlande)
- En ligne, sur https://www.fisherinvestments.com/en-gb/ucits

Ces documents sont disponibles en anglais.

Fisher Investments Institutional Funds plc (la « Société ») estime que le Fonds respecte les critères établis à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (Règlement UE/2019/2088) pour pouvoir être admissible au statut de produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales. Les renseignements complémentaires relatifs aux facteurs en matière de durabilité de ce produit figurent dans le Prospectus et sur notre site Internet à l'adresse https://www.fisherinvestments.com/en-gb/ucits.

Politique de rémunération : Les détails relatifs à la politique de rémunération du Fonds sont disponibles sur le site Internet du Gestionnaire, www.carnegroup.com/en/downloads. Un exemplaire papier peut être obtenu sans frais sur demande auprès du bureau du Gestionnaire.

Compartiments : Le Fonds est un compartiment de Fisher Investments Institutional Funds plc. Le présent Document d'informations clés pour l'investisseur est spécifique à ce seul Fonds. Le Prospectus et les rapports semestriels sont préparés pour toute la Société, y compris l'ensemble des compartiments.

Les actifs et passifs de chaque compartiment sont maintenus séparément des actifs et passifs des autres compartiments. Cela signifie que votre investissement dans le Fonds ne sera pas touché par quelque réclamation que ce soit effectuée à l'encontre d'un autre compartiment.

La séparation des actifs est effectuée conformément à la législation irlandaise et ces dispositions n'ont pas fait l'objet de contrôle dans d'autres juridictions.

Vous avez la possibilité d'échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment en vendant les actions du premier et en achetant celles du second comme indiqué dans le Prospectus.

Cours des actions : Les cours des actions du Fonds sont publiés sur Bloomberg FIUSSBU.

Fiscalité : Le Fonds est soumis à la législation fiscale d'Irlande. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous invitons à consulter un conseiller professionnel pour toute question relative au régime d'imposition.

Responsabilité : Le Gestionnaire engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révèleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et/ou du Supplément du Fonds.

Tant le Fonds que le Gestionnaire sont agréés en Irlande et réglementés par Banque centrale d'Irlande. Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 7 octobre 2022.